

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**BANQUE TUNISO-KOUEÏTIENNE DE DEVELOPPEMENT**

Siège social : 10 bis, Avenue Mohamed V BP 49, 1001 Tunis

Le groupe BANQUE TUNISO-KOUEÏTIENNE DE DEVELOPPEMENT- BTKD- publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2005 qui ont été soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire tenue le 19 juin 2006.

Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, AMC Ernst & Young (Nouredine HAJJI)

Bilan consolidé
Arrêté au 31 décembre 2005
(unité : en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2005	31/12/2004
ACTIF			
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	870	550
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	29 500	22 908
Créances sur la clientèle	3	274 537	292 052
Opérations de leasing	4	42 357	41 081
Portefeuille titres commercial	5	13 031	15 609
Portefeuille titre d'investissement	6	24 049	23 755
Titres mis en équivalence	7	744	1 024
Valeurs immobilisées	8	27 991	27 708
Autres actifs	9	71 070	92 417
TOTAL ACTIF		484 149	517 104
PASSIF			
Banque centrale et CCP		1 528	720
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	10	50 598	59 202
Dépôt & avoirs de la clientèle	11	39 108	34 300
Emprunts & ressources spéciales	12	109 904	115 488
Autres passifs	13	53 362	75 808
TOTAL PASSIF		254 500	285 518
INTERETS MINORITAIRES			
Part des intérêts minoritaires dans les réserves		24 919	26 849
Part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice		1 353	102
Total des intérêts des minoritaires		26 272	26 951
CAPITAUX PROPRES			
Capital		100 000	100 000
Réserves consolidées		99 586	98 204
Résultat consolidé de l'exercice		3 791	6 431
Total capitaux propres	14	203 377	204 635
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		484 149	517 104

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers consolidés 6.7).

Etat des engagements hors Bilan consolidé
Arrêté au 31 décembre 2005
(unité: en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2005	31/12/2004
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données	15	5 402	3 192
Crédits documentaires		986	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		6 388	3 192
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement donnés		14 738	20 164
Engagements sur titres		414	794
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		15 152	20 958
ENGAGEMENTS RECUS			
Engagements de financement reçus		38 085	39 977
Garanties reçues		9 150	10 125
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	16	47 235	50 102

Etat de résultat consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2005

(unité: en milliers de dinars)

	Notes	Exercice 2005	Exercice 2004
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	17	24 568	24 148
Intérêts et revenus assimilés provenant de l'activité leasing		4 680	4 110
Commissions	18	520	300
Gains sur portefeuille commercial et opérations financières	19	479	457
Revenus du portefeuille d'investissement		1 120	1 109
Total produits d'exploitation bancaire		31 367	30 124
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts encourus et charges assimilés	20	(9 737)	(9 436)
Intérêts encourus et charges assimilées liés à l'activité leasing		(2 332)	(2 256)
Commissions encourues	21	(355)	(223)
Total charges d'exploitation bancaire		(12 424)	(11 915)
PRODUIT NET BANCAIRE		18 943	18 209
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif		(12 282)	(3 042)
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		4 938	1 148
Autres produits d'exploitation	22	7 754	5 659
Frais de personnel	23	(5 799)	(5 340)
Charges générales d'exploitation	24	(5 190)	(4 687)
Dotations aux amortissements sur immobilisations.		(1 841)	(1 692)
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		(128)	(301)
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 395	9 954
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		31	(121)
Impôt sur les bénéfices		(1 282)	(3 300)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		5 144	6 533
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		5 144	6 533
PART DES INTERETS MINORITAIRES		1 353	102
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		3 791	6 431
Résultat par action (DT)	26	3,441	6,031

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers consolidés 6.7).

Etat de flux de trésorerie consolidé
Exercice clos le 31 décembre 2005
 (unité: en milliers de dinars)

	Notes	Exercice 2005	Exercice 2004
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>			
Produits d'exploitation bancaires encaissés		47 776	51 963
Charges d'exploitation bancaires décaissées		(10 181)	(12 300)
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires		177	(149)
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		12 011	3 355
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		5 987	4 860
Titres de placement		5 357	(7 235)
Sommes versées au personnel & créiteurs divers		(6 760)	(11 548)
Autres flux de trésorerie		1 712	751
Impôt sur les sociétés		(2 789)	(1 953)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		53 290	27 744
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		796	646
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		4 713	1 971
Acquisitions/cessions sur immobilisations		(27 528)	(25 062)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(22 019)	(22 445)
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Emission d'emprunts		58 913	36 000
Remboursement d'emprunts		(51 542)	(56 764)
Augmentation/diminution ressources spéciales		(5 540)	(1 878)
Dividendes versés		(5 956)	(1 383)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		(4 125)	(24 025)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		27 146	(18 726)
Liquidités et équivalents de liquidité en début d'exercice		(14 746)	3 980
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	25	12 400	(14 746)

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers consolidés 6.7).

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2005

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe BTKD sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment :

- à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 ;
- aux normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- aux normes comptables tunisiennes de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- à la norme comptable n° 38 relative aux regroupements d'entreprises; et
- aux règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2005.

3. PRESENTATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend toutes les sociétés sur lesquelles la BTKD exerce un contrôle exclusif, ainsi que les sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Le périmètre de consolidation du groupe BTKD et les méthodes de consolidation utilisées se présentent ainsi :

Dénomination	Secteur	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
BTKD	Financier	100%	100%	Intégration globale
EL ISTIFA	Financier	99,99%	100%	Intégration globale
SCIF	Financier	79,94%	79,940%	Intégration globale
Univers Invest SICAR	Financier	100%	85,347%	Intégration globale
AIL	Financier	50%	50%	Intégration globale
Univers participations SICAF	Financier	99,98%	99,79%	Intégration globale
SGT	Immobilier	34,28%	34,29%	Intégration globale
Tunis Center	Immobilier	22,75%	22,75%	Intégration globale
Le RIBAT	Touristique	20,99%	20,99%	Mise en équivalence
Sousse Center	Touristique	36,5%	36,5%	Mise en équivalence

4. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe BTKD sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du patrimoine au coût historique.

5. PRINCIPES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

5.1-Méthodes de consolidation

• **Intégration globale**

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la BTKD. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- **Mise en équivalence**

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation est initialement enregistrée au coût. Ce coût est par la suite ajusté afin de tenir compte des variations de la quote-part de la mère dans l'actif net de l'entreprise associée.

5.2- Règles de consolidation

- **Traitement des écarts de première consolidation**

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

- **L'écart d'évaluation**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- **Le Goodwill**

Le Goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Les Goodwill négatifs générés par l'acquisition des titres AIL, Univers Invest SICAR et SCIF ont été comptabilisés en produit de l'exercice d'acquisition.

- **Opérations réciproques**

Les comptes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

Lorsque ces opérations sont conclues avec des entreprises associées et que leur élimination génère un impact sur le résultat consolidé, il a été procédé à leur élimination.

- **Traitement de l'impôt**

Les états financiers consolidés sont établis en application de la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode il est tenu compte des impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passés ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles pourraient être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

- **Réserves consolidées**

Les réserves consolidées incluent les réserves de la BTKD ainsi que sa quote-part dans les réserves des autres sociétés consolidées sur la base des pourcentages d'intérêts du groupe et ce après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

- **Résultat consolidé**

Le résultat consolidé comprend le résultat de la BTKD ainsi que la contribution des sociétés consolidées après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

5.3- Principaux retraitements effectués sur les comptes consolidés

- **Homogénéisation des méthodes comptables**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du groupe. Il en a été ainsi de :

- la non prise en compte des réserves spéciales de réévaluation au niveau des sociétés mises en équivalence.
- l'application de la méthode d'impôt différé pour la comptabilisation de l'impôt sur le bénéfice.

- **Elimination des soldes et transactions intra-groupe**

Les opérations et transactions internes sont éliminées afin de neutraliser leurs effets. Ces éliminations ont porté principalement sur :

- Les comptes courants entre sociétés du groupe,
- Les commissions entre sociétés du groupe,
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du périmètre,
- Les frais d'émission d'emprunts obligataires de l'AIL facturés par la SCIF,
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de la BTKD,
- Les cessions de créances par la BTKD à la société EL ISTIFA, et
- Les cessions de titres par la BTKD à la société Univers Participations SICAF.

6. AUTRES PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

6.1 Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour leur valeur nominale.

Les créances cédées par la BTKD à la société ISTIFA sont reprises au niveau du bilan consolidé pour leur valeur brute avant l'opération de cession.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par le Groupe sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ».

6.2-Comptabilisation des biens donnés en leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA. Ils sont assimilés à des prêts à la clientèle selon l'approche économique et non patrimoniale et sont de ce fait portés au niveau du poste « opérations de leasing ».

Les loyers facturés sont répartis entre la fraction du capital et la fraction des intérêts.

Les contrats de leasing conclus et non encore mis en force à la date d'arrêté figurent parmi les engagements hors bilan donnés.

6.3-Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par le Groupe est classé dans les catégories suivantes : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille titres d'investissement.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé.

(i) Le portefeuille-titres commercial :

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement comprend:

- a) Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable): titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- b) Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les titres de participation cédés à Univers participations SICAF sont repris au niveau du bilan consolidé pour la valeur minimale entre leurs coûts historiques et leur valeurs mathématiques.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres. La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :
 - une forte probabilité que la banque ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.
 - l'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

(iii) Les titres mis en équivalence :

Les participations mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Titres mis en équivalence » pour la quote-part du groupe dans la situation nette de l'entreprise.

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires des sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

6.4-Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure que les tirages sont effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

6.5-Evaluation des risques et couverture des engagements

6.5.1-Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2)	: 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3)	: 50 %
- Actifs compromis (classe 4)	: 100 %

Dans le cadre du renforcement de la couverture des créances classées par des provisions, conformément aux recommandations de la Banque Centrale de Tunisie, la société mère BTKD a mis en place une nouvelle méthode plus prudente pour le calcul des provisions sur créances qui consiste à réduire progressivement l'impact de la valeur des garanties obtenues dans le calcul des provisions et ce par l'application d'une décote progressive sur la valeur économique de la garantie.

Le taux de cette décote est déterminé selon une formule basée sur l'historique de la classification de chaque relation durant les cinq derniers exercices.

Dans le cadre de l'homogénéisation des traitements comptables, cette méthode a été également appliquée au niveau consolidé à la filiale EI ISTIFA (Société de recouvrement).

En 2005, Le Groupe a appliqué la formule de décote qui s'est traduite selon les cas par des décotes allant de 0 à 20% de la valeur estimée des garanties. Cette nouvelle politique a donné lieu à la constitution d'une provision additionnelle de 9 029 KDT (4 000 KDT au niveau des comptes individuels de la BTKD et 5 029 KDT au niveau des états financiers de EL ISTIFA) au titre de l'exercice 2005 imputée sur le résultat de l'exercice.

6.5.2-Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions destinées à couvrir les moins-values éventuellement dégagées et revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

6.6-Immobilisations et autres actifs non courants

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Mobilier et matériel de bureaux	: 10 %
- Matériel de transport	: 20 %
- Matériel informatique	: 15 %
- Logiciel	: 33 %
- A. A. et installations	: 10 %
- Immeuble d'exploitation et travaux s'y rattachant	: 2 %
- Baies vitrées et carrelages	: 5 %
- Boiserie, quincaillerie et ameublements fixes	: 5 %
- Installations d'éclairage et de climatisation	: 10 %
- Ascenseurs et installations diverses	: 10 %

Les charges à répartir sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs.

6.7- Eléments d'appréciation permettant la comparabilité.

En vertu des dispositions du paragraphe 28 de la norme NC 35 relative aux états financiers consolidés, la BTKD était autorisée, à titre transitoire et jusqu'à l'exercice clos le 31 décembre 2004, à consolider ses filiales n'opérant pas dans le secteur financier par la méthode de mise en équivalence. Le groupe BTKD a appliqué, dès 2005, la méthode de l'intégration globale pour toutes les filiales retenues dans le périmètre de consolidation.

La présentation des états financiers relatifs à l'exercice 2004 a été retraitée en conséquence pour tenir compte de l'intégration globale de la société S.G.T et de la société Tunis Centre, filiales exerçant une activité dissemblable de celle de la mère consolidante.

Au niveau du bilan consolidé :

Les emprunts contractés auprès des établissements bancaires locaux, initialement présentés au niveau de la rubrique PA 4 « Emprunts et ressources spéciales » dans les états financiers au 31/12/2004 sont, à partir de l'exercice 2005, présentés au niveau de la rubrique PA 2 « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ».

Au niveau de l'état de résultat consolidé:

Les commissions ayant le caractère d'intérêt présentées initialement sous les rubriques PR2 « Commissions en produits » et CH 2 « Commissions encourues » au niveau des états financiers au 31/12/2004 sont, à partir de l'exercice 2005, classées au niveau des rubriques PR1 « Intérêts et revenus assimilés » et CH1 « Intérêts encourus et charges assimilées ».

Au niveau de l'état des flux de trésorerie consolidé :

Les actions de SICAV obligataires détenues par la filiale EI ISTIFA à des fins de transactions étaient considérées au 31/12/2004 parmi les équivalents de liquidités du groupe alors qu'il n'en a pas été de même pour les actions de même nature détenues par les autres sociétés intégrées globalement. A partir de l'exercice clos le 31/12/2005, la variation de l'encours d'actions émises par des SICAV obligataires et détenues par les filiales a été considérée parmi les flux des activités opérationnelles

Les conséquences sur le bilan, sur l'état de résultats et sur l'état des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2004 du groupe BTKD, de l'intégration globale de SGT et de Tunis Centre ainsi que des reclassements précités se présentent comme suit :

A) Bilan consolidé retraité au 31 décembre 2004

En milliers de dinars	2004 publié	Elimination mise en équivalence SGT+Tunis centre	Intégration globale SGT+Tunis Centre	Ajustements de consolidation	Reclassements Etats financiers individuels BTKD	2004 retraité
A C T I F						
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	543	-	7	-	-	550
Créances sur les établissements bancaires	21 471	-	1 437	-	-	22 908
Créances sur la clientèle	291 390	-	(1 203)	1 865	-	292 052
Opérations de crédit-bail et assimilées	41 113	-	(32)	-	-	41 081
Portefeuille commercial	13 504	-	2 105	-	-	15 609
Portefeuille d'investissement	23 701	2 755	(2 105)	(596)	-	23 755
Participations dans les entreprises mises en équivalence	7 671	(6 894)	-	247	-	1 024
Valeurs immobilisées	7 198	-	20 510	-	-	27 708
Autres actifs	82 726	-	10 187	(495)	-	92 417
<i>Total de l'actif</i>	489 317	(4 139)	30 906	1 021	-	517 104
P A S S I F						
Banque centrale, CCP	720	-	-	-	-	720
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	16 806	-	6	-	42 390	59 202
Dépôts de la clientèle	34 303	-	(3)	-	-	34 300
Emprunts et ressources spéciales	156 182	-	1 696	-	(42 390)	115 488
Autres passifs	72 160	-	3 487	161	-	75 808
<i>Total du passif</i>	280 171	-	5 185	161	-	285 518
I N T E R E T S M I N O R I T A I R E S						
Intérêts minoritaires dans capitaux propres	6 323	(4 095)	25 269	(648)	-	26 849
Intérêts minoritaires dans résultat	(180)	(44)	317	9	-	102
<i>Total des intérêts minoritaires</i>	6 143	(4 139)	25 586	(639)	-	26 951
C A P I T A U X P R O P R E S						
Capital émis (1 million d'actions de VN = 100 DT)	100 000	-	-	-	-	100 000
Réserves consolidées	96 671	-	138	1 395	-	98 204
Résultat de l'exercice, part du groupe	6 332	-	(3)	101	-	6 431
<i>Total des capitaux propres, part du groupe</i>	203 003	-	135	1 496	-	204 635
<i>Total passif et capitaux propres</i>	489 317	(4 139)	30 906	1 020	-	517 104

B) Etat de résultat consolidé retraité au 31 décembre 2004

En milliers de dinars	2004 publié	Elimination mise en équivalence SGT+Tunis centre	Intégration globale SGT+Tunis Centre	Ajustements de consolidation	Reclassements Etats financiers individuels BTKD	2004 retraité
Intérêts et revenus assimilés	23 625	-	3	366	153	24 148
Intérêts et revenus leasing	4 122	-	(12)	-	-	4 110
Commissions	453	-	-	-	(153)	300
Gains sur portefeuille commercial et opérations financières	294	-	163	-	-	457
Revenus du portefeuille investissement	1 020	-	35	54	-	1 109
Total des produits d'exploitation bancaire	29 514	-	189	420	-	30 124
Intérêts encourus et charges assimilées	(8 183)	-	51	-	(1 304)	(9 436)
Intérêts encourus et charges assimilées leasing	(2 256)	-	-	-	-	(2 256)
Commissions encourues	(1 524)	-	(3)	-	1 304	(223)
Total des charges d'exploitation bancaire	(11 963)	-	48	-	-	(11 915)
Produit net bancaire	17 551	-	238	420	-	18 209
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et provisions pour passif	(2 722)	-	(201)	(118)	-	(3 042)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille investissement	1 148	-	-	-	-	1 148
Autres produits d'exploitation	792	-	4 867	-	-	5 659
Frais de personnel	(4 858)	-	(482)	-	-	(5 340)
Charges générales d'exploitation	(2 210)	-	(2 477)	-	-	(4 687)
Dotations aux provisions et amortissements sur immobilisations	(509)	-	(1 183)	-	-	(1 692)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	(176)	(44)	-	(80)	-	(301)
Résultat d'exploitation	9 016	(44)	762	222	-	9 954
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	35	-	(156)	-	-	(121)
Impôt sur les bénéfices	(2 898)	-	(290)	(112)	-	(3 300)
Résultat des activités ordinaires	6 152	(44)	316	110	0	6 533
Intérêts minoritaires	180	-	(282)	-	-	(102)
Résultat de l'exercice, part du groupe	6 332	(44)	34	110	0	6 431

C) Etat des flux de trésorerie consolidé retraité au 31 décembre 2004

En milliers de dinars	2004 publié	Intégration globale SGT+T.C	Ajustement ISTIFA	2004 retraité
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles				
1- Produits d'exploitation bancaire encaissés	51 980	(17)	-	51 963
2- Charges d'exploitation bancaire décaissées	(12 338)	38	-	(12 300)
3- Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	(149)	0	-	(149)
4- Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle	2 155	1 200	-	3 355
5- Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle	4 864	(6)	-	4 860
6- Titres de placement	(7 901)	272	394	(7 235)
7- Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(6 965)	(4 583)	-	(11 548)
8- Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(4 733)	5 484	-	751
9- Impôt sur les sociétés	(1 285)	(668)	-	(1 953)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	25 627		394	27 744
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement				
1- Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	1 084	(438)	-	646
2- Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	1 971	0	-	1 971
3- Acquisitions / cessions sur immobilisations	(24 906)	(156)	-	(25 062)
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement	(21 851)	(594)	-	(22 445)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				
1- Emission d'emprunts	35 700	300	-	36 000
2- Remboursement d'emprunts	(56 764)	0	-	(56 764)
3- Augmentation / diminution des ressources spéciales	(1 878)	0	-	(1 878)
4- Dividendes versés	(8)	(1 375)	-	(1 383)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(22 950)	(1 075)	-	(24 025)
Augmentation nette des liquidités et équivalents de liquidités	(19 173)	53	394	(18 726)
Liquidités et équivalents de liquidités à l'ouverture de l'exercice	5 206	85	(1 311)	3 980
Liquidités et équivalents de liquidités à la clôture de l'exercice	(13 967)	138	(917)	(14 746)

7. NOTES EXPLICATIVES*(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)***7.1-ACTIFS****Note 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT**

Le solde de cette rubrique s'élève à 870 KDT au 31 décembre 2005 contre 550 KDT au 31 décembre 2004 se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
- Caisse	76	197
- Avoirs en dinars & en devises à la BCT	794	353
Total	870	550

Note 2 – Avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers

Les avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 29 500 KDT au 31 décembre 2005 contre 22 908 KDT au 31 décembre 2004 soit une augmentation de 6 592 KDT se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
- Placement KREIC & SYMEX INTERNATIONALE en devises à la BCT	11 592	11 256
- Placements sur le Marché Monétaire	11 008	1 400
- Créances sur les établissements bancaires	3 269	3 137
- Créances sur les établissements de leasing	3 631	7 115
Total	29 500	22 908

Note 3 – Créances sur la clientèle

Au 31/12/2005, les créances sur la clientèle présentent un solde net de 274 537 KDT contre un solde net de 292 052 KDT au 31/12/2004 se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
- Crédits à la clientèle non échus	280 992	306 106
- Créances impayées	179 014	119 736
- Principal impayés	73 733	54 734
- Intérêts impayés	51 461	35 303
- Intérêts de retard & autres impayés	53 820	29 699
- Intérêts & com. courus & non échus	1 408	1 968
- Autres comptes débiteurs (c/c & cc associés)	14 794	7 585
Total brut des créances sur la clientèle	476 208	435 395
A déduire couverture	(201 671)	(143 343)
- Provisions	(68 677)	(59 036)
- Agios réservés	(132 994)	(84 307)
Total net des créances sur la clientèle	274 537	292 052

Note 4 – Opérations de leasing

Les opérations de crédit bail et assimilées présentent un solde net de 42 357 KDT au 31 décembre 2005 contre 41 081 au 31 décembre 2004 se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
- Immobilisations données en location	103 191	93 177
- Provisions sur immobilisations données en location	(1 175)	(1 268)
- Amortissement des immobilisations données en location	(61 630)	(52 894)
- Clients impayés et créances rattachées	8 616	8 046
- Agios réservés	(1 049)	(1 087)
- Provisions	(5 596)	(4 893)
Total net des opérations de leasing	42 357	41 081

Note 5 – Portefeuille Titres Commercial

Le solde net de cette rubrique a atteint 13 031 KDT à fin 2005 contre 15 609 KDT à fin 2004 se détaillant ainsi:

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
- Obligations	1 846	6 856
- Actions	8 363	3 455
- Bons de trésors	2 586	5 173
- Créances rattachées	253	398
A déduire		
- Provisions	(18)	(273)
Total net du portefeuille-titres commercial	13 031	15 609

Note 6 – Portefeuille Titres d'investissement :

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2005 à 24 049 KDT contre 23 755 KDT à fin 2004, soit une augmentation nette de 294 KDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
-Titres de participation	51 850	51 935
-Emprunts obligataires	0	150
-Créances rattachées	578	583
A déduire		
-Provisions	(28 379)	(28 913)
Total net du portefeuille titres d'investissement	24 049	23 755

Note 7 – Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence présentent un solde de 744 au 31 décembre 2005 contre un solde de 1 024 au 31 décembre 2004.

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
-Participations Sousse Center	216	246
-Participations le Ribat	528	778
Total	744	1 024

Note 8 – Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées au 31 décembre 2005 s'élève à 27 991 KDT contre 27 708 KDT au 31 décembre 2004, soit une augmentation de 283 KDT, se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
-Terrain	3 796	3 710
-Siège social	4 271	3 931
-Bâtiments loués	33 137	31 319
-Matériel de transport	802	746
-Matériels de bureau et informatique	1 696	1 501
-Mobilier de bureau	580	539
-Autres agencements et installations	1 137	1 473
-Autres Immobilisations corporelles	598	252
A déduire		
-Amortissements	(18 026)	(15 763)
Valeur comptable nette des immobilisations	27 991	27 708

Note 9 – Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2005 à 71 070 KDT contre 92 417 KDT à fin 2004, soit une diminution nette de 21 347 KDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
-Stocks des activités non financières	6 325	7 799
-Comptes d'attente et de régularisation	8 966	4 918
-Charges reportées	1	2
-Dépôt et cautionnement	4	3
-Comptes de personnel	2 473	2 580
-Comptes d'Etat, collectivités locales	33 367	34 438
-Autres comptes d'actif	1 473	2 312
-Actifs d'impôt différé	18 979	40 782
-A déduire provisions sur autres actifs	(518)	(417)
Total net des autres postes d'actif	71 070	92 417

7.2-PASSIFS**Note 10 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers**

Ce poste totalise au 31 décembre 2005 la somme de 50 598 KDT contre 59 202 KDT au 31 décembre 2004 se détaillant ainsi:

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
-Banques comptes ordinaires	0	6
-Etablissements financiers	204	0
-Emprunts en dinars	50 394	59 196
Total brut	50 598	59 202

Note 11 – Dépôts de la clientèle

Les comptes de la clientèle créditeurs s'élèvent au 31 décembre 2005 à 39 108 KDT contre 34 300 KDT au 31 décembre 2004, soit une augmentation de 4 808 KDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Comptes courants	6 265	14 699
Comptes de placement	103	0
Comptes à terme, bons de caisse et certificats de dépôt	30 536	18 500
Autres sommes dues à la clientèle	2 204	1 101
Total brut	39 108	34 300

Note 12 – Emprunts & Ressources spéciales :

Les emprunts à long et à moyen terme ont atteint 109 904 KDT au 31 décembre 2005 contre 115 488 KDT au 31 décembre 2004 soit une baisse de 5 584 KDT détaillée dans le tableau ci-après :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Emprunts locaux	40 890	22 022
Ressources spéciales	66 997	90 705
Dettes rattachées	2 017	2 761
Total	109 904	115 488

Note 13 – Autres passifs

Les autres comptes du passif ont atteint 53 362 KDT à fin 2005 contre 75 808 KDT à fin 2004, soit une diminution de 22 447 KDT ainsi détaillée:

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Fournisseurs	2 233	2 672
Personnel	839	221
Etat et organismes sociaux	2 970	1 972
Comptes de régularisation passifs	3 622	15 741
Autres dettes	3 746	3 208
Passifs d'impôt différés	27 453	51 709
Provisions et réajustements	12 499	285
Total brut	53 362	75 808

7.3-CAPITAUX PROPRES**Note 14 – Capitaux propres**

A la date du 31-12-2005, le capital social s'élève à 100 000 KDT composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libérée en totalité.

Les fonds propres avant affectation du résultat de l'exercice 2005 ont atteint 203 377 KDT à fin 2005 contre 204 635 KDT à fin 2004, soit une baisse de 1 258 KDT ainsi détaillée :

Groupe BTKD	31/12/2004 Retraité	Affectation fonds social	Distribution des dividendes	Résultat de l'exercice	Ajustement Etats financiers individuels	31/12/2005
BTKD	199 695	(134)	(1 934)	1 813		199 440
AIL	(5)	3		248	(4)	242
EL ISTIFA	2 505	1	(2 118)	980	(9)	1 359
SCIF	184			80	12	276
UNIVERS PARTICIPATIONS	(34)			68	(3)	31
UNIVERS INVEST	608			287	(2)	893
SOUSSE CENTER	(1 880)			22	(53)*	(1 911)
TUNIS CENTER	3 117	(1)	(364)	127	(90)*	2 789
SGT	1 156		(84)	316	(169)*	1 219
LE RIBAT	(711)			(150)	(100)*	(962)
TOTAL GROUPE	204 635	(131)	(4 500)	3 791	(418)	203 377
Intérêts minoritaires AIL	5 145	3		248	(4)	5 392
Intérêts minoritaires EL ISTIFA	0					0
Intérêts minoritaires SCIF	246			20	4	270
Intérêts minoritaires UNIVERS PARTICIPATIONS	0					0
Intérêts minoritaires UNIVERS INVEST	112			49		161
Intérêts minoritaires TUNIS CENTER	18 310	(5)	(1 236)	430	(307)*	17 192
Intérêts minoritaires SGT	3 138		(162)	605	(325)*	3 257
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	26 951	(2)	(1 398)	1 353	(632)	26 272

(*) Modifications apportés au cours de 2005 au niveau des états financiers individuels.

7.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN**Note 15 – Cautions, Avals et autres garanties données**

Cette rubrique se détaille ainsi :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Avals sur emprunts obligataires	4 214	3 102
Cautions bancaires	1 188	90
Confirmation de CREDOC Export	986	
Total	6 388	3 192

Note 16 – Engagements reçus

Les engagements reçus totalisent 47 235 KDT au 31/12/2005 contre 50 102 KDT au 31/12/2004 se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Engagements de financement reçus	38 085	39 977
Reliquat de la ligne BAD 2001	29 990	31 696
Intérêts non échus sur opérations de leasing	7 094	6 322
Garanties réelles reçues des clients	1 001	1 959
Garanties reçues	9 150	10 125
Avals reçus sur emprunts	9 150	10 125
Total général	47 235	50 102

7.5- ETAT DE RESULTAT**Note 17 – Intérêts & revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 24 568 KDT au cours de 2005 contre 24 148 KDT au cours de 2004 se détaillant comme suit:

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Commissions d'engagement	70	104
Commissions sur cautions & avals	39	50
Intérêts des placements au marché monétaire	1 131	421
Intérêts sur bons de trésor	254	123
Intérêts des comptes débiteurs	106	198
Intérêts des crédits à court terme	371	262
Intérêts des crédits à moyen & long terme	22 597	22 990
Total	24 568	24 148

Note 18 – Commissions

Les commissions totalisent 520 KDT en 2005 contre 300 KDT en 2004 se détaillant comme suit:

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Commissions d'études & gestion	363	190
Commissions d'engagement	1	12
Commissions sur opérations d'intermédiation en bourse	94	0
Commissions sur opérations bancaires dinars	12	30
Commissions sur opérations de commerce extérieur	50	68
Total	520	300

Note 19 – Gain sur portefeuille titre - commercial

Cette rubrique se totalise 479 KDT en 2005 contre 457 KDT en 2004 et se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Dividendes du portefeuille - titres commercial	234	31
Revenus des obligations	92	0
Gains sur opérations financières	68	315
Plus value de cession titres commercial	312	133
Reprise des provisions sur titre commercial	253	56
Dotations aux comptes de provisions titres commercial	(480)	(78)
Total	479	457

Note 20– Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont enregistré un montant de 9 737 KDT à fin 2005 contre un montant de 9 436 KDT à fin 2004 se détaillant ainsi:

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Intérêts des emprunts sur le marché monétaire	484	205
Intérêts des emprunts locaux à moyen & long terme	4 524	5 603
Intérêts des emprunts extérieurs moyens & long terme	2 196	2 041
Commissions encourues sur emprunts extérieurs	1 141	1 304
Intérêts des comptes courants créditeurs des clients	1 368	271
Intérêts des comptes des correspondants locaux	24	12
Total	9 737	9 436

Note 21 – Commissions encourues

Les commissions encourues de l'exercice ont atteint à fin 2005 un montant de 355 KDT contre un montant de 223 KDT à fin 2004 soit une augmentation de 132 KDT se détaillant ainsi:

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Commissions encourues sur emprunts locaux	62	60
Commissions encourues sur emprunts extérieurs	202	99
Commissions sur op. de titres & de changes	74	61
Autres commissions	17	3
Total	355	223

Note 22 – Autres produits d'exploitation

Ce poste totalise en 2005 un montant de 7 754 KDT contre un montant de 5 659 KDT en 2004 détaillé ainsi :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Revenus des activités non financières	5 542	310
Production stockée des activités non financières	-2 208	1 551
Production immobilisée des activités non financières	623	0
Revenus des loyers des bâtiments	3 680	3 601
Autres produits	28	197
Plus values sur cessions de valeurs immobilisées	89	0
Total	7 754	5 659

Note 23 – Frais du personnel

Les frais du personnel totalisent un montant de 5 799 KDT à fin 2005 contre 5 340 KDT à fin 2004 et se détaillent comme suit :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Salaires & appointements	4 540	4 064
Charges sociales	1 090	1 011
Autres frais & charges liés au personnel	169	265
Total	5 799	5 340

Note 24 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont enregistré à fin 2005 un montant de 5 190 KDT contre un montant de 4 687 KDT à fin 2004 et se détaillant comme suit:

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Impôts & taxes	230	103
Travaux, fournitures & services extérieurs	1 922	1 903
Transport & déplacements	70	18
Frais divers de gestion	895	977
Achats consommés des activités non financières	2 073	1 686
Total	5 190	4 687

7.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 25 – Liquidités et Equivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31/12/2005 un solde positif de 12 400 KDT contre un solde négatif de 14 746 KDT au 31/12/2004 se détaillant ainsi :

Intitulé		31/12/2005	31/12/2004
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	Note 1,2	46	190
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	Note 2	1 347	564
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	Note 2	11 007	(15 500)
Total		12 400	(14 746)

7.7- AUTRES NOTES**Note 26 – Résultat par action**

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005, se présentent comme suit :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Résultat net (en DT)	3 791 111	6 430 610
Sommes affectées au fond social (*)	350 000	400 000
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en DT)	3 441 111	6 030 610
Nombre moyen d'actions ordinaires	1 000 000	1 000 000
Résultat par action (en DT)	3,441	6,031

(*) Il est attendu que le montant affecté au fond social au titre de l'exercice 2005 totalise 350 KDT.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Note 27 – Evènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers consolidés ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 23 mai 2006. Ils ne reflètent pas, en conséquence, les évènements survenus postérieurement à cette date.

Des transactions intervenus durant 2006 sur le capital de la Société SGT ont porté le pourcentage de contrôle d'un actionnaire à environ 65%. Cette situation serait à l'origine de la perte de contrôle par la BTKD de sa filiale et conduirait à son exclusion du périmètre de consolidation à partir du 01-01-2006.

BANQUE TUNISO KOWEITIEENNE DE DEVELOPPEMENT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Exercice clos le 31-12-2005

Messieurs les actionnaires de la Banque Tuniso Koweitienne de Développement,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la Banque Tuniso Koweitienne de Développement (BTKD) arrêtés au 31 décembre 2005, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés de la BTKD au 31 décembre 2005. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la BTKD. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les états financiers consolidés. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Nous formulons une réserve sur le point suivant :

La société Le Ribat, consolidée selon la méthode de mise en équivalence, n'a pas fourni d'états financiers audités au 31 décembre 2005. La valeur des titres mis en équivalence au niveau des états financiers consolidés du Groupe BTKD au 31 décembre 2005 a été, en conséquence, retenue pour une valeur de 528 KDT sur la base d'états financiers provisoires. La prise en compte ultérieure des états financiers définitifs pourrait donner des valeurs différentes.

A notre avis, sous réserve du point développé ci-dessus, les états financiers consolidés reflètent fidèlement, pour tout aspect significatif, la situation financière, les résultats des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2005.

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Tunis, le 05 juin 2006